

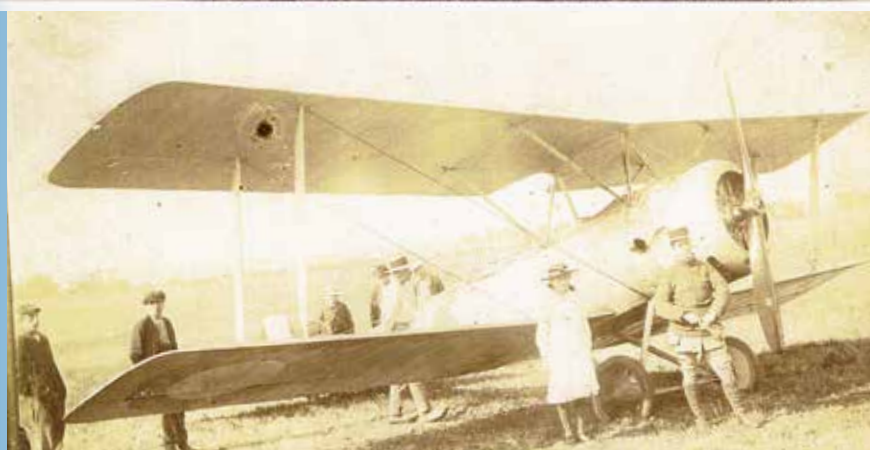


VILLETTE- LÈS-DOLE



*Scènes de vie
à Villettes en 1918*

**Bulletin Municipal
Décembre 2018**



Sommaire

Le mot du Maire	3	Club de l'espérance	9
Brèves investissements	4	Comité des fêtes	10
Travaux communaux	5	Vie des écoles	12 et 12
Personnel communal	5	CCAS	13
Forêt communale	5	Planning des associations	13
ACCA	6	Course cycliste	14
Echecs	6	Site Internet	14
APE	7	Bloc-notes - Numéros utiles	15
Choeur de Loue	8		
Paroisse	9		

Infos pratiques Mairie

Nouveaux horaires du secrétariat de mairie :

Lundi	8h30	12h00		
Mardi	fermeture			
Mercredi	fermeture			
Jeudi	8h30	12h00	14h00	17h00
Vendredi			14h00	17h00

Renseignez-vous : Tél. 03 84 82 40 14 - Fax 03 84 82 87 51 - www.villettelesdole.fr

Merci à nos annonceurs qui permettent de faire évoluer cette parution.

BULLETIN MUNICIPAL 2018-2019

Responsable de la publication : René Curly - Maire
Coordination de la rédaction : Lucie Facon - Information Mairie
Crédits photos : Mairie - Associations

Le mot du maire



Villettois, Villettoises,

Chaque fin d'année, j'ai le plaisir de vous retrouver au moyen de ce bulletin municipal, distribué à chaque foyer.

Il est de coutume, de faire un rapide bilan sur l'année qui s'achève.

2018, n'a pas été des plus formidables, ni sereine pour le conseil municipal et la commune.

Des conditions atmosphériques négatives : trop de pluie ce printemps, nous avons dû gérer quelques débordements de la Clauge et prévoir quelques travaux ; une sécheresse estivale puis automnale a déstabilisé plusieurs habitations.

Des difficultés au niveau du conseil municipal.

Plusieurs élus ont présenté leur démission entraînant des perturbations dans la gestion des affaires municipales, et l'organisation par les services de la préfecture d'élections complémentaires ayant abouti sur un bilan stérile.

Des difficultés au niveau du personnel communal: recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie, d'un agent polyvalent à mi-temps sans succès...

2018 serait-elle une année maudite ?

Avec courage et détermination, le maire, les deux adjoints restant, les conseillers ont surmonté ces mauvaises étapes. Deux nouveaux adjoints ont été élus en octobre, après la confirmation que le conseil municipal peut fonctionner à dix membres.

Il s'agit d'être disponible, efficace, objectif, à l'écoute, bref d'agir pour le village et ses habitants.

Je forme des vœux sincères pour 2019, des vœux de tolérance, de paix fondés sur la franchise et la bonne volonté de chacun.

Des vœux pour notre commune, qu'elle conserve son autonomie grâce à des personnes qui s'engagent.

Bonne et heureuse année.

Le Maire, René Curly

Brèves investissements

Investissements : en 2018, nous avons :

- Poursuivi l'extension et l'aménagement du nouveau cimetière. Ces travaux ont coûté la somme de 120 716 € à notre commune.
- poursuivi pour la 3^{ème} année consécutive l'accessibilité à nos bâtiments publics,
- lancé l'étude sur l'aménagement de l'entrée nord du village sur la RD 405 à l'instar de ce qui s'est fait au sud.

Terrain « Leculier » situé le long de la RD 405. nous avons mis ce terrain à disposition du bailleur social Grand Dole Habitat. Huit logements seront construits, allant du T3 au T5. Une parcelle de 10 ares a été cédée pour 1 euro et sera vendue par Grand Dole Habitat. Le montant de cette cession sera réinjecté dans le projet. A l'issue de ces 50 années la commune sera propriétaire des huit logements.

Durant ce demi siècle la commune reste propriétaire de ce terrain moins la parcelle vendue. Il sera toujours inscrit dans son actif. Nous avons choisi cette solution pour trois objectifs :

- 1) Permettre à des familles avec enfants de s'installer sur notre commune et ainsi renforcer l'effectif scolaire.

- 2) Permettre à des enfants de Vilettois de s'installer sur la commune moyennant des loyers abordables.

- 3) Permettre l'aménagement de cette parcelle à un coût raisonnable pour notre commune.

Les travaux vont débuter au mois de mars 2019 pour se terminer en mars 2020.

Endettement de notre commune : en cette fin d'année 2018, nous avons 3 crédits en cours pour un montant en capital à rembourser de 178 620 €. Le taux d'endettement par habitant est de 238,00 €. Pour les communes de la même strate, le taux d'endettement par habitant est de 610,00 €.

Taxes locales : après plusieurs années de stagnation de nos taux d'imposition sur les taxes locales, en 2018 nous avons décidé de diminuer les taux d'imposition. La raison principale

en est la mise en place par l'agglomération du Grand Dole du pacte fiscal avec une augmentation conséquente de leurs différentes taxes. Etant donné qu'un certain nombre de compétences ont été reprises par le Grand Dole, nos charges de fonctionnement ont diminué. Nous avons ainsi réparti les économies réalisées entre l'investissement et la baisse des taux d'imposition 2018 pour compenser en partie la hausse du Grand Dole.

- Taxe d'habitation : 8.32% contre 8,69% en 2017
- Taxe Foncière Bâtie : 15.93% contre 16,64% en 2017
- Taxe Foncière non bâtie : 25.75% contre 26,90% en 2017.

Plan local d'urbanisme intercommunal :

Depuis maintenant trois ans nous travaillons sous la responsabilité de l'agglomération du Grand Dole sur un plan local d'urbanisme intercommunal. Le PLUI est un document d'urbanisme qui dessine nos communes de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire. Il définit et réglemente l'usage des sols.

- C'est un document commun aux 47 communes du Grand Dole. Il prend en compte les particularités de chacune.
- Il est établi en collaboration avec les Maires et leur conseil. Il a permis de réfléchir collectivement à l'organisation et au développement futurs des territoires.
- Il permet de répondre à des questions courantes tels que : Comment puis-je construire sur ma parcelle ? A quelle hauteur ? Dois-je m'aligner sur la rue ? Quel patrimoine est protégé ?
- Autant de questions et bien d'autres auxquelles doit répondre le PLUI, à travers le zonage, qui découpe de territoire en différents secteurs, et le règlement, qui définit les règles à respecter en cas de construction, réhabilitation ou grand projet.
- Ce sont ces nouvelles règles qui devront être respectées pour les autorisations d'urbanismes déposées après l'approbation du PLUI fin 2019. Le document est visible en Mairie

Travaux communaux

■ TRAVAUX PREVUS EN 2019

- Réfection des peintures des croix du centre du village et du cimetière
- Route de Goux : sécurisation de la section de route devant le cimetière avec la pose de bordures
- Réfection de la voûte intérieur de l'église (peinture)
- Réfection d'une partie de la zinguerie de la toiture de l'école maternelle
- Eclairage public: ensemble ou partie des 140 points lumineux
- Aménagement et sécurisation de l'entrée nord du village R405



Personnel communal

Un nouvel agent ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Madame Annie BUGUET qui assure la fonction d'ATSEM dans la classe maternelle du R.P.I fera valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} février 2019.

Annie BUGUET, depuis tant d'années, s'est investie avec sérieux dans ses tâches auprès des plus petits. Son travail a toujours été apprécié par l'équipe enseignante.

Nous lui souhaitons une longue et bonne retraite.

Madame Sonia BACROT, habitante de Villette succédera à Annie BUGUET.

Forêt communale

■ TRAVAUX SYLVICOLES

Les travaux sylvicoles-régénération dans les parcelles 22r, 5r, 31r ont été réalisés en grande partie en 2018 et seront finalisés en début 2019.

Vente des bois

- La vente des futaies de chêne de la parcelle 5 a eu lieu en juin. 113m³ de beaux fûts ont été acquis par les "Scieries Chalonnaises" au prix de 166 € le m³.
- Les chênes des parcelles 9-10-15 soit 211m³, d'une qualité inférieure ont été acquis en septembre au prix de 124 € le m³ par la même entreprise.
- Un contrat de vente de hêtre a été établi avec la scierie Gauthier de Mont-Sous-Vaudrey. 157m³ de hêtres seront prélevés dans les parcelles 5 et 7.

■ AFFOUAGE

Les inscriptions pour l'affouage 2018-2019 sont closes. 53 affouagistes sont inscrits.

Les lots seront constitués dans les parcelles 10-5-7 et éventuellement 9-10-15.

Il est demandé à chacun de respecter le règlement, d'avoir un comportement responsable.

Il est rappelé que le bois d'affouage est destiné à la consommation personnelle et que toute vente est interdite.

Pour tout renseignement, s'adresser aux garants de l'affouage ou en mairie.

J.R CURLY / J.M DREZET



Cette année se présente dans la continuité des années précédentes. La chasse en plaine reste conditionnée par l'apport du gibier à plume lâché, et heureusement que le lièvre reste bien présent, seul gibier naturel restant, pour passionner nos chiens.

Par un été trop sec, les céréales ont été vite récoltées, et la monoculture faisant, cela a laissé une plaine « vide », sans couvert naturel.

Le manque de haies (souvent réduites au strict minimum), n'offre plus suffisamment de caches pour le gibier et trop peu de possibilité de refuge pour les derniers passereaux.

Seul les pigeons de passage sont toujours très nombreux, mais « filent » vers le sud avec cette météo favorable, et ceci en quelques jours...

Côté grand gibier et chasse au bois, nous en sommes qu'au début, et peu d'enseignement à en tirer à ce jour.

Par contre nous avons un grave déficit d'eau sur le territoire boisé chassable, qui peut conduire à une migration du gibier vers les points d'eau naturels qui restent, rivière Clauge et Doubs et ceci serait préjudiciable pour notre territoire chassable.

Le gibier est le premier à subir le réchauffement climatique, ce qui est malheureusement bon pour personne...

Nous passons une grande partie de l'année à la prévention des terres cultivées en partenariat avec les agriculteurs. Un travail régulier et

conséquent de mise en place et entretien des clôtures est réalisé

La participation de la commune est aussi à souligner, avec l'élagage des haies jouxtant ces clôtures

Les battues organisées les samedis matin, sont signalées par pancartages, fermeture ponctuelle de route et chemins communaux impactés.

La plupart des chasseurs sont positionnés sur des postes surélevés, tout cela dans un but d'assurer le maximum de sécurité pour tous. Nous avons encore augmenté le nombre cette année, d'une dizaine de miradors.

Le parc installé est entretenu, et chaque membre de la société se doit de signaler toute anomalie, pour remise en sécurité immédiate.

Pour rappel, ces postes de chasse surélevés ne doivent être utilisés exclusivement par les chasseurs, ils ne sont pas de propriété public en cas d'accident

L'ensemble de la société remercie, Monsieur le maire, le conseil municipal et les agents de la commune qui nous aident dans la bonne marche de notre société sans oublier certains riverains de Villette.

Nous ne terminerons pas ce petit mot sans présenter à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2019, joie, bonheur et surtout santé.

Les chasseurs



Annie Martin

Vous pouvez me contacter au 03 84 82 41 59 pour tout renseignement complémentaire... ou venir nous voir !

Tout d'abord, l'APE vous souhaite ses meilleurs vœux et plein de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

L'Association des Parents d'Elèves dit «APE» est une association loi 1901 à but non lucratif. A travers différentes manifestations, l'APE récolte des fonds pour financer une partie des sorties découvertes des enfants de l'école de la maternelle au CM2.

Nous espérons que notre association vous a apporté satisfaction durant l'année 2018 et que ça continuera encore cette année.

Les projets 2017/2018 :

Après une année d'absence, la vente de sapins pour Noël a été relancé à la demande des parents et à été une belle réussite sans épines. Pour le spectacle de Noël, notre apéro «savoyard» à été très positif. Nos calendriers avec la photos des 4 classes ont toujours autant de succès. Beaucoup de travail sur le stand «emballages cadeaux» dans la galerie du magasin CORA durant les week-ends du mois de décembre. La recette «cadeau» a été aussi généreuse que les années précédentes en étant présentes seulement les week-ends. Notre vente de bonbons pour Carnaval était une première mais les bénéfices ont été faibles en calories. Nous avons terminé l'année scolaire en chantant autour d'un jambon chaud cuit à la broche, un vrai délice pour les papilles des petits et des grands.



Les projets 2018/2019 :

Pour cette nouvelle année, l'APE renouvelle la vente de sapins de Noël, «made in Jura». Nous continuons également la vente de calendriers avec photos.

Nous organiserons notre apéro «savoyard» pour fêter l'arrivée du Père Noël durant le spectacle musical des enfants de l'école. Organisation d'une brocante au mois d'avril à la salle des fêtes de Goux. La vente de fleurs et de légumes est prévue pour le printemps. Nous pourrions compter sur nos petits bambins pour fabriquer et vendre des petits objets décorés par leurs petites mains



mais chut ! c'est une surprise. L'année scolaire se terminera autour d'un repas de fête, en chansons, avec les petits et les grands pour arroser l'arrivée des vacances d'été.



Tous les bénéfices de ses projets ont permis aux enfants scolarisés à Villette et à Goux de partir en voyage : sortie ski pour les classes de Grande Section au CM2, rando pédestre à Chaux des Crotenay pour les classes de Grande Section au CE2, sortie à la ferme pour les plus petits et une semaine en classe verte à Bellecin pour les CM1/CM2. En 2019, ils découvriront le bonheur de partir en voyage en vélo jusqu'au camping de Ounans sur 2 jours, ils goûteront au plaisir du ski de fond et pleins d'autres jolies sorties dans notre beau département du Jura.

Cette année, l'APE à la chance d'avoir un grand et nouveau bureau de 7 personnes. Le bureau est composé de 7 mamans bénévoles : Dany GRAND LABROSSE, Adeline BONNOT, Caroline VERPILLIER, Amélie COLOMBO, Mélanie GONTHIER, Virginie PRADEAU et Béatrice CURLY.



Merci à tous pour votre participation à nos manifestations. Un grand merci également aux parents qui apportent de leur temps et leur aide pour les différentes activités, merci aux institutrices et instituteurs pour leur confiance et merci également aux municipalités de Villette les Dole, Goux et Crissey pour leur soutien.

Si vous avez une remarque, une idée, une question ou autre, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau APE

Chœur de Loue



La Chorale Choeur de Loue de Villette les Dole a repris les répétitions le 6 septembre 2018 à la salle polyvalente de Villette. Les choristes se retrouvent en principe tous les 15 jours, le jeudi soir, à 19h45, avec une petite variante cette saison : des séances par pupitres pour exercices de chant choral pour découvrir des techniques de respiration, prendre conscience du travail des cordes vocales.

Cet apprentissage choral a pour but de nous faire apprendre 6 à 7 chants par saison pour donner des concerts, au programme à ce jour :

- le 6 avril 2019 nous recevrons à Villette les Dole, la Chorale La Décalée de Besançon,
- le 1^{er} Juin 2019 pour notre concert annuel à Villette nous inviterons le chorale La Vouge Au Choeur de Côte d'Or.

D'autres concerts viendront peut être s'ajouter à ce programme.

Après une fin de saison 2017/2018 assombrie par la perte brutale d'un ténor Bernard Cretet que nous apprécions beaucoup et que nous n'oublierons pas, nous avons eu le plaisir à la rentrée de recruter de nouveaux choristes.

Quelques altis sont venues nous rejoindre et des sopranes dont pour certaines, c'est un retour parmi notre Choeur. C'est encourageant, nous commençons la saison avec un effectif en hausse comptant 46 choristes.

Notre programme de chants a pour thème l'Amour .

Toutes les chansons sont harmonisées par notre chef de Choeur Alexandre Depierre. Cette année le choix s'est porté sur des chansons contemporaines de Soprano, Slimane, Pascal Obispo, Julien Clerc, Patrick Fiori, sans oublier petite touche nostalgique pour Jean Ferrat et France Gall.

La chorale Choeur de Loue profite de cet article pour annoncer son **repas annuel** dansant qui aura lieu à la salle polyvalente de Villette les Dole **le 23 mars 2019**.

Meilleurs vœux à tous.

Brigitte BOISSON
Présidente Chorale Choeur de Loue



Paroisse

Voici une courte présentation de la vie de notre communauté en 2018.

Le 4 février 2018 s'est déroulé le repas paroissial à la salle des fêtes de Villette; il a réuni 120 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Au printemps dernier, les habitants des 3 villages composant la paroisse (Parcey, Villette et Goux) ont été consultés pour renouveler l'Equipe d'Animation Paroissiale (EAP). Cette nouvelle équipe a été installée le 21 octobre dernier.

En sont membres: Christiane Thiébaud (Goux), Christiane Card (Villette), Alain Ringard et Marie Decanter (Parcey) et Christian Banet (Parcey). Ce dernier, trésorier de la paroisse et du doyenné, est chargé des affaires matérielles et des relations avec les équipes municipales pour l'entretien des bâtiments (églises, salle...). Concernant l'église de Villette, nous attendons toujours des travaux pour l'amélioration du chauffage et la réfection du plafond et du mur côté sud (dégradés suite à une infiltration d'eau de pluie).

L'équipe funérailles composée de Jeanne Bourge, Christiane Card et Monique Bardez



poursuivra sa mission: célébrer les funérailles et accompagner les familles en deuil.

Projet pour 2019 :

Le samedi 9 mars, aura lieu à la salle des fêtes, le traditionnel loto solidaire au profit de CCFD Terre Solidaire, première ONG de développement française qui finance plus de 500 projets de développement dans le monde en s'appuyant sur des acteurs locaux.

N'hésitez pas, en cas de besoin à contacter un membre de l'équipe qui se veut solidaire de la vie du village et de ses habitants.

Bonne et heureuse année 2019.

Monique BARDOZ - 03 84 82 39 42
Christiane CARD - 03 84 82 20 52

Club de l'Espérance



Il vous manque une occupation, une fois par semaine? Alors venez vite nous rejoindre à la salle des activités, **tous les jeudis de 14h00 à 18h00** (de mai à septembre).

Nous pourrons partager ensemble des parties de jeux de toutes sortes (Tarot, Belote, Scrabble, et bien d'autres.....).

Des fous rires seront bien entendu au rendez-vous et un bon goûter aux alentours de 16h00 avec confiseries, pâtisseries, boissons chaudes ou froides.

Nous serons heureux vous accueillir dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

Pour nous rejoindre il suffit de téléphoner:

Mme Gisèle Bourgeois : 03 84 72 09 32

M. Marcel Dodet : 06 74 51 04 56

Mme Jeanine Schmoll : 03 84 72 31 84

ET N'OUBLIEZ PAS, ON NE DIMINUE PAS LE BONHEUR EN LE PARTAGEANT.

Comité des fêtes

Le temps fort du comité des fêtes est le téléthon où 150 personnes sont venues déguster la fondue de Pierre aidé de Frédéric, ce qui nous a permis de reverser 2500 € à l'AFM, le comité faisant un don pour que la fête soit plus belle !



La brocante avec un temps sec et froid a attiré exposants et chineurs, vin chaud et gaufres ont réchauffé les frileux !

Le marché des saveurs maintenant bien rodé a vu nos producteurs habituels proposer leurs bons produits, et le public se fidélise et vient en nombre faire ses achats de fête !



La galette des rois a été partagée par une centaine de villettoises et villettois dans la bonne humeur et la convivialité autour de délicieuses galettes, cidre et vin chaud.

Nous avons cherché les œufs avec les enfants des petites sections, jeu de piste pour dénicher les gros œufs et goûter pour tous.

Nous avons lancé une activité nouvelle en présentant un salon puces des couturières qui pour une première fois a connu un franc succès. Le même jour avait lieu également le vide jardin mais là nous restons petit, le printemps peu favorable pour les plants n'a pas permis beaucoup d'échanges au niveau local. Quelques producteurs sont venus, notamment un producteur avec une grande variété de tomates.

Il faisait beau et la journée était très agréable.

Le salon du collectionneur a vu une quinzaine d'exposants en salle, et les stands extérieurs ont été moins nombreux que d'habitude, une météo incertaine et concurrence de brocantes dans les environs proches.

Le voyage à Yvoire a réuni un car de 55 personnes toutes ravies de leur journée et qui souhaitent que nous rééditions cela.



La dernière manifestation a été le concert avec le tribut Renaud, salle comble et beaucoup de satisfaction.

Le club d'échecs se porte bien avec 17 inscrits ; et la gymnastique volontaire compte plus de 50 inscriptions.

Gym douce de 16h30 à 17h30 - Eutonie de 17h45 à 19h - Gym tonique de 19h30 à 20h30.

Les dates à retenir pour la saison 2018-2019 :

Téléthon : le 17 novembre les enfants des écoles et la chorale Choeur de Loue donneront un concert au profit de l'AFM à la salle des fêtes.

Le **30 novembre** aura lieu la fondue traditionnelle téléthon

2 décembre : brocante

Les **15 et 16 décembre :** salon des saveurs.

En **janvier :** galette des rois (date à définir)

Chasse aux œufs **avant les vacances de printemps.**

27 avril : brocante et salon du collectionneur

4 mai : puces des couturières et vide-jardin

Concert en **septembre**

Nous avons de la demande pour un après-midi musette, pour un voyage, nous allons plancher sur cela.

Merci à tous les bénévoles qui nous soutiennent, sans eux rien ne serait possible, et merci au public qui se déplace !

Bonne année et bonne santé pour 2019 .

Vie des écoles

Voilà les constats des effectifs, les prévisions et un argumentaire en faveur du maintien de 4 classes sur le RPI de Villette/ Goux. Nous sommes temporairement sous le seuil de 83 qui pourrait permettre fermeture d'une de nos classes.

	2 ans	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2018/2019		7	7	9	13	9	7	9	15	76
2019/2020		11	7	7	9	13	9	7	9	72

L'arrivée à Goux d'une famille de trois enfants et à Crissey d'une autre famille de deux enfants est prévue courant novembre. Ces 5 élèves supplémentaires seront scolarisés dans le RPI Villette Goux.

ARGUMENTS DE MAINTIEN

- Construction, à Villette-lès-Dole, de 8 logements locatifs qui seront livrés fin 2019.
- Un projet privé de réaménagement de la ferme Thyrode créera 5 logements supplémentaires prochainement à Villette-lès-Dole.
- Existence à Crissey et à Villette de maisons récemment libérées et susceptibles d'être louées.
- L'existence d'une cohorte de 15 élèves en CM2 cette année 2018/2019 est exceptionnelle et crée un déficit inhabituel d'élèves. Les prochains groupes d'élèves à partir, dans les années à venir, en 6^{ème} ne seront pas si importants.
- La dernière fermeture d'une classe, causée par le départ en 6^{ème} des 20 élèves nés en 2000 a été suivie d'une réouverture immédiate à titre provisoire (2012/2013) et de la confirmation, à titre définitif, de cette réouverture en 2013/2014.
- Grande qualité de l'environnement scolaire due aux investissements, à l'implication des communes du RPI, à la concordance d'objectifs entre l'école et les parents d'élèves et à la présence de ceux-ci dans l'organisation matérielle des activités. Nous sommes aussi accompagnés dans nos projets par les associations locales.
- La réduction du RPI à 3 classes nous obligerait à fonctionner à 3 cours par classe et à effectif plus important. Cela nuirait probablement aux conditions d'apprentissage de nos élèves et remettrait en cause le dynamisme de l'école et la variété des activités organisées chaque année.

En conclusion, merci pour votre soutien, bienvenue à tous dans les écoles du RPI et en particulier à de nouveaux élèves à qui vous indiquerez le chemin de nos écoles et que nous accueillerons avec grand plaisir.

Les enseignants du RPI

■ Visite de la ferme des lamas vers Mamirolles

Par une belle journée d'été, et dans un site au naturel préservé, les élèves de la maternelle ont pu découvrir les lamas, leur préparer et leur donner à manger, ainsi qu'aux poules et lapins vivant sur place. Ils ont aussi mis la main à la pâte pour nettoyer leurs écuries et recouvrir le sol avec de la paille propre qu'ils ont transportée dans des petites charrettes.

Ils ont aussi réalisé un joli porte-clef en confectionnant une perle de laine de lama !

Le tout avec un pique-nique tiré du sac et dans un paysage magnifique !



■ Classe de découverte à Bellecin



Nous sommes partis une semaine à Bellecin au mois de mai 2018. Nous, ce sont les 27 CM1 et CM2 du RPI.

Bellecin est situé au bord du lac de Vouglans. Nous étions hébergés au Centre Sportif. Nous avons été aidés financièrement par les mairies de Villette, Crissey et Goux, par l'Association des parents d'élèves, le Conseil Départemental, et nous avons même reçu un don de l'Association des Trompes de Chaux.

Les installations sur place nous ont permis de pratiquer différentes activités sportives : esca-

lade, golf, accrobranche, randonnée, spéléo, kayak, voile, orientation. Toute l'année, nous avons préparé ce séjour ensemble pour mieux connaître l'environnement à découvrir aux abords du lac : la faune, la flore, l'histoire du barrage hydroélectrique...

En plus des activités sportives encadrées par les moniteurs, nous avons fait des veillées jeux et surtout une boum le dernier soir. Au retour, nous avons présenté un diaporama du séjour à nos parents pour qu'ils voient nos exploits!

Les CM1-CM2

Dans le cadre du projet d'école, et sous la tutelle de Catherine Grotabussiat (conseillère pédagogique de l'Inspection Académique), les enfants ont pris plaisir à créer des fresques :

- à l'école maternelle des dinosaures sont apparus
- à l'école primaire des arbres ont poussé, au fil des saisons.

Le projet se poursuivra cette année.



C.C.A.S.

Les 8 membres du Centre Communal d'Action Sociale ont continué leurs activités lors de l'année 2018 avec les organisations suivantes :

- le repas annuel de nos aînés de plus de 70 ans qui est une journée exceptionnelle avec le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas et d'une animation musicale appréciée de tous ;
- la visite en fin d'année aux personnes qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu assister au repas des aînés, et qui se sont vu offrir à cette occasion un petit présent ;
- le Noël des enfants scolarisés au RPI Villette-Goux, lors duquel il est offert à chacun un livre ;
- la visite organisée chaque trimestre aux personnes fêtant leurs 80, 85, 90^{ème} anniversaire et plus, qui est un moment de partage très attendu par les personnes concernées ;
- la subvention aux écoles du RPI Villette-Goux ainsi que le versement d'aides aux collégiens participant à des séjours scolaires ;
- le versement d'aides aux enfants inscrits à des centres aérés lors des vacances scolaires.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour une aide éventuelle dans vos démarches administratives ou en cas de problèmes divers. N'hésitez pas à nous contacter soit par le biais du secrétariat de mairie, soit directement par un membre du CCAS.



Planning des associations 2019

Comité des Fêtes	Galette des rois	janvier
Paroisse	Loto solidaire	samedi 9 mars
Chœur de Loue	Concert	samedi 6 avril
Comité des Fêtes	Vide jardin et salon des couturières	samedi 27 avril
Comité des Fêtes	Puce des couturières / Vide jardin	samedi 4 mai
Chœur de Loue	Concert annuel	samedi 1 ^{er} juin
Comité des Fêtes	Concert	vendredi 27 septembre
CCAS	Repas des Aînés	lundi 11 novembre
Comité des Fêtes	Fonfue Téléthon	vendredi 29 novembre
Comité des Fêtes	Brocante	dimanche 1 ^{er} décembre
Comité des Fêtes	Marché des saveurs	samedi 14 et dimanche 15 décembre

Course cycliste

Le 17 juin avait lieu le retour, sur la commune, d'une course cycliste. En réalité, ce sont deux courses qui se sont tenues. Mais même si les coups de pédales des hommes en présence ne doivent pas être mis aux oubliettes (car la lutte fût très rude) c'est surtout le symbole qui était mis en avant.

À commencer par le nom donné à cette course : le **SMC**, qui signifie simplement Souvenir Marcel Cuisant. Le départ et l'arrivée ayant eu lieu devant son domicile, rue du bois. Né à Villette, il décède sur cette course en 1990 des suites d'une chute sur la commune de Goux. Les années suivantes, la course portera son nom jusqu'à la dernière édition, en 1998.



Le vélo club dolois comptant dans ses rangs un grand nombre de villettois ; coureurs, bénévoles ou dirigeants, ce sont plus de 10 hommes et femmes qui œuvrent toute l'année pour l'association doloise. Ce club se devait donc, après 20 ans d'interruption, de relancer ces courses.

Chose faite à la fin du printemps et pour une première, elle fut réussie ! Belle participation des coureurs (70) venus de toute la Bourgogne Franche-Comté, de belles récompenses dont la plus belle aura été le déroulement sans aucun accroc.

L'envie de M. le Maire de voir une nouvelle animation au village, gratuite, sans aucun coût pour ses administrés ne pouvait que motiver la poignée de bénévoles en charge de l'organisation.

Rendez-vous le **16 juin 2019** pour la **seconde édition** où nous vous espérons nombreux le long des routes de la commune.

Au nom du VC Dole, bonne santé à tous et comme le disait un célèbre journaliste : vive le sport !

Site Internet

Le site internet de Villette-lès-Dole est accessible sur www.villettelesdole.fr. Il est remis à jour plusieurs fois par semaine, ce qui vous permet de consulter les dernières informations municipales plus confortablement que sous la pluie devant les panneaux d'affichage.

Il contient environ 500 documents (photos, imprimés, bulletins, etc.) répartis dans 75 pages.

Ne vous arrêtez pas à la page d'accueil : n'hésitez pas à parcourir le site. Vous y découvrirez peut-être quelques aspects méconnus du village, et beaucoup de renseignements utiles.

Et si vous trouvez des erreurs ou omissions, n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact pour nous les signaler.

Bloc-notes – Numéros utiles

CABINET D'INFIRMIER

AML soins infirmiers - Tél. **03 84 82 26 29**
Permanence de 8h30 à 9h00
du lundi au samedi.
Soins sur rendez-vous.

PLATE-FORME D'ASSISTANCE À LA RADICALISATION VIOLENTE

N° VERT : **0800 005 696**

MÉDECIN

BENEZECH Michel : **03 84 82 02 22**
BRÉGAND Élise, Psychologue clinicienne :
sur rendez vous : **03 84 82 02 22**
ou **06 61 55 78**

URGENCE

Médecin de garde en période de fermeture de
cabinet, week-end et jour férié : **3966**
Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Gendarmerie : **17** ou Tél. **03 84 79 00 77**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**
SOGEDO : **03 84 70 51 01**

GAZ NATUREL

Urgences gaz naturel, appeler le GrDF au
0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Raccordement au gaz naturel, appeler GrDF
au **0810 224 000** (prix d'un appel local)
Si vous avez un contrat de gaz naturel ou
d'électricité **Gaz de France DolceVita** :
09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou
www.dolcevita.gazdefrance.fr

CORRESPONDANT DE PRESSE

DAVID Bruno - Tél. **03 84 72 13 19**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. **03 84 71 46 42**

SOS FEMMES VIOLENCES CONJUGALES

Tél. **3919**

SOS VIOLENCES FAMILIALES

Tél. **01 44 73 01 27**

ENFANCE MALTRAITÉE

Tél. **19** ou **0 800 05 41 41**

DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE

Tél. **113**



A comme **Accident**
V comme **Vasculaire**
C comme **Cérébral**

Avant : LA PRÉVENTION

Après : ROMPRE L'ISOLEMENT

Notre association propose un soutien psychologique aux patients. Il existe une permanence téléphonique, un site internet (franceavc.com).

Elle organise des rencontres régulières, autour d'une table, lors de repas pris dans une cafétéria (emplacement réservé).

- Possibilité de partager les idées et stratégies d'adaptation.
- Donner libre cours à ses frustrations et à ses inquiétudes, et le faire, de manière appropriée auprès de personnes qui comprennent ce que vous vivez.

Personne n'a à affronter seul les conséquences d'un accident vasculaire cérébral, il existe des organismes et des services pour faciliter la vie, tant de la personne ayant subi un AVC que de la personne soignante et des membres de la famille.

N'hésitez pas à nous contacter !

France AVC 39 - 9 rue Aristide Briand - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 73 11 - Port. 06 71 25 25 59 - franceavc39@wanadoo.fr





LABANTI
maçonnerie

27, grande rue
39100 Villette-Les-Dole
Tél. 03 84 72 17 24
Fax. 03 84 82 71 39
labanti-sas@orange.fr

Maçonnerie générale
Restauration du patrimoine
Ravalement de façade
Isolation par l'extérieur
Terrassement, assainissement
Béton décoratif et Aménagement extérieur

www.maconnerie-labanti.com

7j/7 24H/24 **TAXI MILO**
communes de Choisy, Villette-Les-Dole
taxi.milo@yahoo.fr

conventionné toutes caisses
Gare, Aéroport, Hôpitaux, toutes distances

03.84.72.67.09
06.73.67.74.72
06.22.53.35.05



Impression numérique
Poster sur toile

l'ingénieur Graphique!
IMPRIMERIE

Venez découvrir notre actualité numérique sur
www.lig-dole.pro



MIEL DU JURA

Frédéric PERCHAT Apiculteur - Tél. 03 84 71 04 51

G. MERGEY

5, rue de Besançon 39100 DOLE ☎ 03 84 72 11 89

46, rue des Arènes 39100 DOLE ☎ 03 84 72 03 61



florentin
Le Bon Palm
BOULANGER - PATISSIER - GLACIER



jardinerie
jurassienne

le plus grand espace nature et décoration

184 avenue Maréchal Juin - 39100 DOLE
Tél. 03 84 70 81 00



FRANC COMTOISE DE CONFORT

Donnons de l'énergie à vos projets

12 Avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE
03 84 82 90 40 - info@fcc-entreprises.fr
www.fcc-entreprises.fr

PUBLICITE

Respect des délais, qualité, localité sont nos priorités

LEPEUT

- Enseignes - vitrines - véhicules
- Panneaux pvc ou alu
- Lettres adhésives - pvc - métal
- Impression numérique, banderoles,
- kakemonos, Roll up - Potence - Totem

23, Grande Rue 39100 Villette-lès-Dole - publicite-lepeut@wanadoo.fr
06 21 91 33 70 03 84 79 10 45

vitres teintées